



INSCRIPTIONS

ANNÉE 2026 - 2027

- (1) Parcours "tournant" dans différentes classes instrumentales, cours hebdomadaire à partir de 3 élèves par 1/2h.
- (2) Cours d'instrument hebdomadaire : 3 élèves en 1h les 2 premières années, 2 élèves en 1h à partir de la 3^{ème} année (parcours spécialisé)
- (3) Uniquement sur avis de l'équipe pédagogique et après obtention du 1er cycle en 1er instrument (parcours spécialisé)
- (4) Pour les grands élèves (cycle 2 et plus) avec l'avis des professeurs concernés : 1 cours sur 2.
- (5) Parcours spécialisé après obtention du BEM FM.
- (6) Adultes : Cours individuel (avec ou sans pratique collective). Possibilité d'1 cours sur 2, 3 ou 4.
Mineurs : cours particulier (sans pratique collective)

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription :

Fiche d'inscription renseignée et signée à renvoyer à emhu@free.fr

Attestation CAF de quotient familial du mois précédant l'inscription

(pour les inscriptions en juin : QF de mai ; pour les inscriptions en septembre : QF d'août)

Dans le cas d'absence d'attestation QF, la tranche la plus élevée s'applique.

COTISATION à l'association (une par foyer fiscal) correspondant aux frais administratifs, non remboursable : **30€**

et

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Payables en 1 à 5 fois par chèque
- Payables en 1 fois par carte bancaire :
<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-de-la-rochette/adhesions/adhesion-et-inscription-aux-cours-2026-2027-paiement-en-1-fois>
- Payables en 3 fois par carte bancaire sur demande.



Chèques à l'ordre de « École de musique de VALGELON-LA ROCHETTE ».

Encaissement des chèques : à la fin des mois de septembre à janvier.

Autres moyens de paiement : Chèques associations, Pass Culture, carte Okay Savoie.

Cours pour adultes : plusieurs formules sont proposées.

Les "plus de 18 ans" déjà inscrits en 2025/2026 bénéficient des "tarifs mineurs" s'ils sont encore étudiants.

TOUTE (RÉ)INSCRIPTION INCOMPLÈTE NE SERA PAS RETENUE

Quelques précisions

Les réinscriptions seront enregistrées à l'école de musique sur rendez-vous ou à distance ; renvoyer le dossier par mail (emhu@free.fr)

➡ Au-delà du 3 juillet, les élèves non réinscrits seront considérés comme démissionnaires (les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée)

Certaines classes instrumentales étant surchargées, des listes d'attente sont mises en place.

Pour les nouvelles inscriptions en instrument, choisir plusieurs disciplines en les numérotant par ordre de préférence. La priorité sera donnée aux élèves qui auront effectué le « parcours découverte »

Rentrée 2026/2027 :

L'organisation des cours sera précisée à la rentrée de septembre (courrier, affichage et permanences des professeurs)

Le début des cours est fixé au **lundi 7 septembre**.

Location d'instruments :

Un parc d'instruments est à disposition.

Location de 25€/mois pour un xylophone ou un accordéon

Location de 15€/mois pour les autres instruments.

[Consultez-nous](#)

Les instruments enseignés à l'école de musique :

Flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, euphonium, tuba, batterie, percussion, piano, violon, alto, guitare, guitare électrique, guitare basse, accordéon, chant-technique vocale.

LES PARCOURS

Éveil musical (GSM et CP) :

Cours hebdomadaire de 45 mn.

Parcours « découverte » (1) : à partir de 6 ans (CP)

Pour les élèves qui ne pratiquent encore pas d'instrument. Cours hebdomadaires (à partir de 3 élèves en 1/2h). Parcours « tournant » de septembre à juin dans différentes classes instrumentales (liste variable chaque année).

Parcours « spécialisé » (2) : à partir de 7 ans (CE1)

Cours hebdomadaires. Pratique collective + cours d'instrument (3 élèves en 1h pour les 2 premières années puis 2 élèves en 1h)
+ formation musicale

Parcours alternatif (4) :

Pour alléger le programme, possibilité de prendre 1 cours tous les quinze jours. Afin de concilier études et autres activités, ce parcours est destiné aux « grands » élèves et sur avis des professeurs concernés.

La pratique collective :

Tous les parcours sont liés à la pratique collective. Elle est un élément incontournable de la formation du musicien. Chaque élève peut participer à plusieurs ensembles (si son niveau le permet) : chorale, orchestre cadet, ensemble vocal, musique de chambre, orchestre junior, ensemble d'accordéons, de cordes, orchestre d'harmonie, groupe « musiques actuelles »...

LES CYCLES

(parcours spécialisé)

Le cursus des études est organisé en deux cycles d'une durée moyenne de 4 ans chacun.

CYCLE 1 : Initiation

Il est validé par un examen en formation musicale, un examen d'instrument comprenant différents modules (technique instrumentale, autonomie, création-improvisation) ainsi que la pratique collective et le contrôle continu.

Les degrés du cycle 1 : I1, I2, I3, I4... (Initiation 1, 2, 3, 4...)

CYCLE 2 : Secondaire

Le programme est établi au niveau bi-départemental (Savoie et Haute Savoie) en cohérence avec les conservatoires de Chambéry et Annecy. Il est ponctué par le Brevet d'Etudes Musicales (formation et culture musicales, instrument, contrôle continu)

Les degrés du cycle 2 : S1, S2, S3, S4... (Secondaire 1, 2, 3, 4...)

Après le second cycle, les élèves peuvent poursuivre en 3^{ème} cycle dans un conservatoire ou continuer en perfectionnement dans notre établissement.

Chaque année, des projets, ateliers ou stages sont proposés aux élèves.

Des déplacements sont également organisés pour assister à des concerts.

Élèves mineurs

VALGELON-LA ROCHETTE (participation de la ville déduite)		Quotient familial				
		0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)		130	137	144	151	160
Parcours « découverte »	(1)	214	228	240	251	264
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale	(2)	364	383	404	422	442
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)		83	89	93	97	102
Deuxième Instrument	(3)	210	224	236	248	260
Parcours alternatif	(4)	236	249	262	275	287
Spécialisé sans FM (BEM validé)	(5)	280	294	311	325	340
Cours adulte et «particulier»	(6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie				

COEUR DE SAVOIE		Quotient familial				
		0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)		168	177	186	196	205
Parcours « découverte »	(1)	279	293	311	326	341
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale	(2)	467	493	518	544	571
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)		91	96	102	107	113
Deuxième Instrument	(3)	274	289	305	320	333
Parcours alternatif	(4)	305	321	339	354	371
Spécialisé sans FM (BEM validé)	(5)	377	397	417	437	459
Cours adulte et «particulier»	(6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie				

HORS COEUR DE SAVOIE		Quotient familial				
		0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)		278	292	309	325	340
Parcours « découverte »	(1)	463	489	514	539	567
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale	(2)	750	792	833	875	918
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)		113	118	123	129	134
Deuxième Instrument	(3)	437	463	487	512	536
Parcours alternatif	(4)	487	514	540	569	595
Spécialisé sans FM (BEM validé)	(5)	637	674	710	747	783
Cours adulte et «particulier»	(6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie				

Adultes

Cours d'instrument	1 cours par semaine	1 cours sur 2	1 cours sur 4
Avec pratique collective	848	464	246
Sans pratique collective	1 155	578	289
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)	134		